

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	28 (1920)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	Les samaritains de Vevey à l'honneur
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-549035">https://doi.org/10.5169/seals-549035</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quittait le camp qu'au lever du jour et rentrait avant la tombée de la nuit) ces milliers de mains rendaient quand même des services assez importants, par exemple la plupart des routes de la zone de guerre sont de nouveau rétablies grâce à eux surtout. On ne peut se faire une idée des pays ravagés par la guerre, quand on ne les a pas vus de ses propres yeux. Ni la photographie ni les récits n'approchent la réalité. Il faut admirer tous ceux qui ont eu le courage d'aller vivre dans cette destruction, dont le seul spectacle a une influence si démoralisante. Une action de

secours envers ces pauvres populations me semblerait un but digne du Comité international.

Je tiens encore à dire que les autorités militaires et civiles françaises nous ont beaucoup facilité notre tâche, spécialement le général Anthoine, commandant général des formations de prisonniers dans les régions libérées.

Partout j'ai éprouvé la haute considération dont jouit la Croix-Rouge internationale, et l'efficacité de sa grande valeur morale. »

### Les samaritains de Vevey à l'honneur

Une cérémonie intéressante est celle qui réunit — sous le drapeau de la Croix-Rouge tendu au fond de la grande salle du Casino — la municipalité, les samaritains et les membres de la Croix-Rouge qui s'étaient dévoués pendant les trois périodes de l'épidémie de grippe. « La municipalité a tenu, prononça M. le syndic, à exprimer ses sentiments de gratitude au nom des autorités et de la population veveysanne ». Et c'est sous forme d'une médaille de bronze, portant d'un côté la tour de Saint-Martin, de l'autre une samaritaine soignant un blessé avec ces mots : *Autorités de Vevey reconnaissantes, épidémie de grippe 1918*, que fut rendu tangible le souvenir ému de ce temps où la fidélité et le loyalisme des samaritains furent mis à contribution. Mais il en est qui furent fidèles jusqu'à la mort. Ceux-ci, que la médaille des braves ne peut plus atteindre, eurent ce jour-là leur tombe fleurie d'une couronne. Et l'assemblée, sur l'invitation de M. le syndic, se leva pour honorer leur mémoire; nous avons nommé M<sup>me</sup> Davis-Paschoud, M<sup>me</sup> Rachel Boillat et M. Diserens.

Une telle cérémonie ne va pas sans un échange de paroles aimables et courtoises, sans que chacun apporte et remporte sa part de souvenirs et de remerciements. M. le syndic pense à tous ceux qui, de près ou de loin, ont coopéré à l'entreprise du lazaret d'isolement, à tous ceux qui y ont apporté leur concours désintéressé, aux ouvriers inconnus de cette œuvre de secourisme, à ceux qui risquèrent leur vie pour la cause altruiste. Docteurs, organisateurs, direction, infirmières, et tous ceux qui, dans l'ombre apportèrent leur cœur et leur bonne volonté, furent chaleureusement remerciés.

M. Aug. Seiler remercia M. le syndic et la municipalité, au nom du comité des samaritains, de leur bonne pensée. Il cite quelques faits, fait l'historique de l'installation du lazaret, dans les trois périodes de grippe, rappelle les noms de ceux qu'aujourd'hui l'honneur a marqués et n'oublie personne... que lui-même! Les chiffres prouvent que les journées de services ont été de 3521! ce qui représente quelques beaux pots de tisane et quelques grosses de cataplasmes! Mais aussi quelle bonne

semence de don de soi faisant lever de la sympathie, combien!

Le moment de la distribution des médailles a quelque chose d'amusant: MM. les docteurs ont l'air de se demander (le dévouement leur est si naturel!) en quoi ils ont bien pu la mériter. Mais les applaudissements qui crépitent leur en disent plus que de beaux discours. Les mêmes applaudissements suivent M<sup>le</sup> Genand dont le bon sourire a dû apporter pas mal de réconfort à tous les fiévreux — je me suis laissé dire « qu'elle était partout à la fois »... M. le pasteur Porret reçoit sa médaille en rougissant de plaisir. Il le dit lui-même d'ailleurs, et pensa que les remerciements d'une dame exprimant la gratitude des nouveaux décorés, auraient un tour plus aimable... Nous ne nous gêrons pas pour dire à M. Porret que toutes les dames ensemble seraient moins aimables que lui!

D'autres noms sont prononcés, soulèvent des acclamations: M. le municipal Crot et M. Froidevaux, en particulier. Puis M. le D<sup>r</sup> de la Harpe dit, comme président et fondateur de la sous-section de la Croix-Rouge à Vevey, sa joie et même sa fierté de l'heure couronnant les efforts d'un enseignement qui eut toute sa

valeur au temps de l'épidémie. Cette cérémonie marque que la situation des samaritains est reconnue, mais ne doit pas marquer la fin de leur activité. La Croix-Rouge est dans une phase de transformation et les services des samaritains vont s'adapter au temps de paix, à la lutte contre la tuberculose, contre les maladies infectieuses, etc. Il lui faudra toujours plus le concours des bonnes volontés, des dévouements. Il lui faudra de nouvelles ressources pour assurer un autre genre de travail que celui de préparation à la guerre afin qu'en tous temps on soit heureux de pouvoir dire: « On nous trouvera là! »

M. Mamin-Matthey, de La Tour, remercie les autorités veveysannes au nom de la population de La Tour et des malades qu'il a amenés au lazaret de Vevey. On se souvient que lorsque son propre lazaret fut désaffecté, La Tour eut encore quelques grippés qui bénéficièrent de l'installation du lazaret veveysan. M. le syndic répondit en excellents termes à M. Mamin-Matthey et à ceux qui prirent la parole, et le dernier mot resta à la collation qui réunit dans la fraternité de la joie ceux que la fraternité de l'angoisse et du dévouement avait réunis en 1918-19.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

### Société militaire sanitaire. Circulaire du Comité central aux sections.

*MM. les officiers et bienfaiteurs,  
Chers camarades,*

Comme vous le savez, l'assemblée des délégués et les exercices-concours pour 1920 ont été ajournés par voie de vote jusqu'en automne 1920. Malheureusement, pour des raisons importantes, la section de Lausanne se voit dans l'impossibilité de se charger de l'organisation de ces fêtes en automne, par contre, elle est prête à se charger de l'organisation des exercices-concours en mai 1921. Comme

cet ajournement place la section de Lausanne dans une position assez difficile, qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses et en considération du petit nombre de sections participantes, le Comité central, d'accord avec la section de Lausanne, a décidé de tenir l'assemblée des délégués de cette année à Olten et d'ajourner les exercices-concours jusqu'en mai 1921.

La section de Soleure s'est distinguée en acceptant d'organiser la 39<sup>e</sup> assemblée des délégués qui sera très modeste.

Nous avons donc l'honneur d'inviter MM. les officiers, nos chers camarades, ainsi que tous